

Allocution de Monsieur Gaston FLOSSE
à l'occasion de la présentation de sa candidature
à la fonction de Président de la Polynésie française

Vendredi 17 mai 2013

Il est, dans la vie d'un homme, des moments d'une particulière intensité. Je ne puis vous cacher l'émotion profonde qui m'étreint, ce matin, au moment de soumettre à vos suffrages ma candidature à la fonction de Président de la Polynésie française. Toute ma vie, j'ai eu la conviction que le plus noble destin est celui de l'homme qui se donne à une cause. Plusieurs d'entre vous ont consacré leur vie entière à la cause qu'ils estiment juste. Je les salue, lors même que je ne partage pas leurs choix.

D'autres, plus jeunes, entrent en politique ou y sont entrés depuis peu d'années.

Je salue leur courage juvénile et leur souhaite de rester fermes dans leurs convictions et leur volonté de servir la collectivité. Pour ma part, et quelles que puissent avoir été mes erreurs, je n'ai jamais aspiré, au plus profond de moi-même, ma vie durant, qu'à consacrer mes forces et les aptitudes que le Seigneur m'a accordées, au Pays qui m'a vu naître et me verra mourir.

Oui, il y a de l'honneur à se consacrer à la cause que l'on sert, à la vérité qu'on s'est forgée. Malheureusement, toute vérité humaine est relative. La vérité de l'un n'est pas la vérité de l'autre. Ce n'est pas pour autant que toutes les convictions se valent. C'est à leurs résultats qu'on peut juger de la validité des politiques conduites, des idées qui les sous-tendaient et des hommes qui les ont mises en œuvre.

En cet instant solennel, je ne me hasarderai pas à tenter de déterminer les responsabilités devant être assumées par tel ou tel des gouvernements qui ont été aux affaires pendant la décennie écoulée.

Ce qui devait être dit à ce sujet l'a été, devant l'électeur.

Chaque partie concernée a pu se faire librement entendre. L'électeur s'est prononcé.
« Voter, c'est juger ».

Le peuple a voté. Il a jugé.

« Vox populi, vox dei. »

Je veux ici remercier, tous ceux qui nous ont permis de recueillir les 62 000 voix qui se sont portées sur nos listes, mais aussi tous les citoyens qui, en conscience, ont participé au scrutin.

Les hommes et les femmes auxquels ils ont confié la responsabilité de conduire les affaires, pour les cinq années à venir, rendront compte, à leur tour, devant le peuple le moment venu. La nouvelle majorité le sait. Elle le sait tout en ayant pleinement conscience d'être confrontée à la situation la plus désastreuse que la Polynésie ait jamais connue.

La Polynésie d'aujourd'hui s'enfonce dans la déroute financière, la dépression économique, le chômage et la misère. Trop de familles ne trouvent pas à se loger. Nombre de ménages endettés ne peuvent plus faire face à leurs obligations.

Qui pourrait le nier ?

Les prêteurs ne veulent plus nous prêter, sinon à des conditions inacceptables. Les investisseurs investissent ailleurs. Les entreprises souffrent ou disparaissent et ne peuvent embaucher. Le commerce se meurt. Les jeunes, même formés, sont sans emploi pour une partie grandissante d'entre eux. Le découragement gagne en ampleur. L'insécurité grandit à vue d'œil. Les vols se généralisent, l'alcoolisme et la drogue s'étendent, la prostitution, même celle des enfants, est partout, le suicide se multiplie. Un gouffre s'est ouvert sous les pas de toute une partie de nos jeunes. Ils se sentent abandonnés, ils n'ont aucune perspective, aucun espoir.

Une telle désespérance n'avait jamais frappé la Polynésie.

OUI le peuple est dans la détresse.

C'est à soulager cette détresse que je consacrerai tous mes efforts avec mon gouvernement et ma majorité.

C'est pourquoi j'ai gardé dans l'immédiat, la responsabilité ministérielle de la solidarité et de l'emploi.

Grâce aux compétences que nous confère l'autonomie, nous avons tous les moyens d'agir, avec le soutien de la République dont nous faisons partie.

Une écrasante majorité de Polynésiens a montré par son vote que le choix d'aller à New York, plutôt que de rester à Papeete et travailler pour la population n'était pas le bon choix. Les Polynésiens ont demandé que l'on entende le cri des familles, affamées, sans emploi, sans maison.

Ils ont demandé que les entreprises de notre pays puissent à nouveau faire des plans d'avenir. Ils ont demandé de retrouver le niveau de vie qu'ils avaient atteint en 2004, et non pas celui des quelques îles du Pacifique qui ont présenté à l'ONU le projet de résolution nous concernant.

Si notre peuple veut l'indépendance, il suffit de la demander à la France et de la voter. La Constitution nous accorde ce droit.

Puisque Oscar TEMARU se présente comme un démocrate, pourquoi ne demande-t-il pas un référendum sur l'indépendance ? Nous serions d'accord en ce qui nous concerne. Mais il connaît déjà la réponse. Elle lui a été donnée une première fois par les résultats des élections législatives en juin 2012 puis, une deuxième fois, par ceux des élections à l'Assemblée de la Polynésie française le 5 mai dernier.

Hier matin, notre Assemblée a exprimé par un vœu solennel sa volonté que l'Organisation des Nations Unies ne procède pas à la réinscription de la Polynésie française sur la liste des Pays à décoloniser. Ce vœu a été adopté par les élus des 97 000 électeurs qui ont voté pour les deux formations autonomistes représentées à l'Assemblée.

Je me félicite que sur ce sujet majeur, nos deux formations aient fait front commun pour enrayer un processus diplomatique contraire à la volonté des trois quarts de la population polynésienne.

Malheureusement, cette nuit l'Assemblée des Nations Unies, abusée par l'imposture de Monsieur TEMARU, qui vient d'être rejeté par le vote de 73% des Polynésiens a voté la motion de réinscription. Un tel vote bafoue la démocratie. Nous continuerons à nous élever contre cette décision jusqu'à ce qu'elle soit rapportée. En tout état de cause, le peuple polynésien a massivement désavoué l'offensive déloyale et solitaire de l'ancien président. Il n'est pas question que le drapeau de l'ONU flotte ici à l'assemblée de la Polynésie française, à la présidence et sur aucun édifice public de la Polynésie.

Cependant, le bilan de cette affaire est plus lourd qu'il ne semble. Elle a provoqué une sérieuse détérioration des relations entre nous et le gouvernement de la République.

Les agences de notation financière internationales intègrent bien sûr dans leurs évaluations le risque majeur que constitue l'indépendance pour un pays comme le nôtre. La dégradation de la situation financière a entraîné la chute de la note de l'agence américaine Standard and Poor's à BB+ en 2011. Les notes BB qualifient les pays à risque. Standard and Poor's ajoute que la note pourrait être abaissée de « 5 niveaux si le soutien du gouvernement français venait à s'affaiblir. » Peut-on imaginer que cette notation soit sans conséquence sur les conditions auxquelles les banques, s'il s'en trouvait, accepteraient de nous accorder des prêts? Le gouvernement TEMARU pouvait-il croire qu'il retiendrait les capitaux en Polynésie et, a fortiori, qu'il attirerait des capitaux extérieurs en engageant le processus de l'indépendance ? Non, bien sûr.

Il faut à présent restaurer la confiance des pays étrangers et des agents économiques dans le lien institutionnel que nous avons tissé avec la République française.

Au-delà, il faut aussi restaurer la confiance dans la stabilité de notre gouvernance. Il faut enfin restaurer la confiance de tous, dans notre détermination à reconstruire notre Polynésie.

Là est l'enjeu. Là est la voie !

Cependant, la confiance ne se décrète pas. Elle se construit et se mérite. Elle appelle une action claire et déterminée, fondée sur une évaluation exacte et approfondie de la situation.

En matière économique et sociale, nous disposons des informations que fournissent des organismes dont la technicité et la déontologie sont incontestables comme l'IEOM et l'Institut de la statistique polynésien.

Quand à la situation sociale, voici l'essentiel :

- de 2004 à 2013, le taux de chômage est passé de 11 % à 27 %, soit une augmentation de 176 %,

- dans le même temps, 15 000 emplois ont été détruits,

- le nombre des personnes inscrites au RSPF a bondi de 46 000 à 71 000, soit 65% de plus qu'en 2004,

- près de 90 000 Polynésiens vivent à présent en dessous du seuil de pauvreté.

Circonstance aggravante, les régimes sociaux sont déficitaires ou menacés de le devenir à terme rapproché. Ainsi :

- l'assurance maladie est gravement déficitaire,

- le déficit du RSPF atteindra 4,2 milliards à fin 2013, selon la déclaration du ministre de la santé. Les remboursements aux médecins, aux dentistes et aux pharmaciens sont interrompus. Comment les plus pauvres d'entre nous vont-ils pouvoir se faire soigner?

- la pérennité de notre système de retraite n'est plus assurée et des mesures de rééquilibrage s'imposeront.

Quand à l'économie, moteur de toutes choses, les données globales sont accablantes :

Entre 2011 et 2013, les entreprises polynésiennes ont perdu 40 milliards de chiffre d'affaire, ce qui a entraîné, pour cette seule période, la perte de 5 à 6 000 emplois et une chute des recettes fiscales située entre 7 et 8 milliards.

Le niveau actuel de la fréquentation touristique se situe à celui d'il y a vingt ans. Aucun des grands hôtels qui ont fermé, n'a rouvert.

Quant à la perle de Tahiti, son prix s'est effondré au plus bas niveau de notre histoire.

Les travaux publics et la construction connaissent le marasme malgré les besoins.

Le commerce et les services, eux aussi, sont touchés, certains, gravement.

Alors que, dans les années 2000, le taux de croissance se situait entre 3 et 5%, aujourd'hui il est négatif.

Bref, le Pays s'enfoncé depuis 5 ans dans la dépression.

Le Pays s'appauvrit tous les jours.

Les conséquences pour les finances publiques sont considérables : entre 2008 et 2012 la perte cumulée de recettes, fiscales s'est établie à 63 milliards.

La dette publique s'est accrue. Nous devons consacrer à présent 15 milliards annuellement à rembourser capital et intérêts.

Les conséquences pour l'économie sont désastreuses : on ne peut plus lancer de chantiers ; on paie les factures avec des retards considérables ou on les stocke dans un tiroir en attendant des jours meilleurs.

La boucle est bouclée. La dépression économique entraîne l'effondrement des ressources publiques et cet effondrement accélère la récession.

Nous savons avec certitude, hélas, que le budget n'est pas sincère, ni quant aux prévisions de recettes ni quant aux prévisions de dépenses. Il ne l'était déjà pas les années passées. L'Etat n'est pas dans l'ignorance de cette réalité. Reste à en prendre l'exacte mesure car on ne bâtit pas sur du sable.

A cette fin, je proposerai au nouveau gouvernement de faire procéder sans délai à un audit externe des finances de La Polynésie française.

Je souhaite, d'ailleurs, qu'il soit confié au même cabinet que celui auquel le gouvernement TEMARU avait confié l'évaluation de notre situation en 2004.

Les constatations de l'audit DELOITTE s'étaient d'ailleurs révélées si favorables au gouvernement sortant que la diffusion de ses résultats avait été passablement confidentielle. Je ne crois pas que ce sera le cas aujourd'hui!

Bien entendu, nous n'attendrons pas de tout savoir pour nous mettre à l'ouvrage. En fait, nous réfléchissons depuis deux ans aux voies et moyens d'une reconstruction du Pays.

Le programme que nos équipes ont établi et que nos candidats ont présenté aux électeurs, offre la double caractéristique de répondre à l'urgence, si pressante, des circonstances actuelles et de s'inscrire dans le moyen et le long terme. C'est la raison pour laquelle nous l'avons d'ailleurs intitulé « TAHITI NUI 2025 ». Il est clair que, partant d'où nous partons, l'action ne pourra se déployer et atteindre tous ses objectifs que progressivement. Tahiti Nui 2025 dépasse, bien évidemment, l'horizon d'une mandature.

Mais il est nécessaire pour inscrire notre action dans une vision à long terme.

Comme nous l'avons dit pendant la campagne, le redressement ne sera pas une partie de plaisir. Il supposera des efforts et des sacrifices de tous. Nous, les élus, feront ces sacrifices en priorité, et le premier conseil des ministres y sera notamment consacré. Mais nous attendons des mesures qui seront prises, qu'elles constituent la base sur laquelle la prospérité reviendra. En d'autres termes, la médication d'aujourd'hui permettra la santé de demain.

Notre objectif immédiat est, évidemment, le redressement des finances publiques. Il passe par une triple démarche : réduire les dépenses, optimiser la gestion de la dette actuelle et des actifs du pays, réformer la fiscalité.

Le collectif budgétaire que nous présenterons à votre examen dès juin, puis le projet de budget pour 2014, qui suivra de peu, en constitueront une première traduction. Quand aux actifs du pays, souvent dormants, nous comptons en mobiliser une partie pour créer un fonds de garantie d'investissement destiné à faciliter la réalisation de grands équipements structurants. S'agissant de la fiscalité, nous n'avons pas caché notre intention de réaménager la CST dans le but de parvenir à une plus grande participation à l'effort de solidarité au profit des plus démunis. Pour autant, nous rejetons toute idée d'impôt sur le revenu.

Nous lancerons par ailleurs auprès de nos concitoyens des emprunts obligataires afin de mobiliser l'épargne locale, encore importante, mais qui s'investit dans des produits financiers qui ne bénéficient pas à l'économie polynésienne.

Sans attendre l'effet de ces décisions, nous relancerons les projets de logement, et plus particulièrement de logement social. Comment peut-on accepter, alors que les besoins des familles les plus démunies sont considérables, que pratiquement aucun logement n'ait été construit depuis 10 ans ? Comment peut-on accepter que pendant 4 ans, 23 milliards prévus par l'Etat dans le contrat de projet pour le logement social n'aient pas été utilisés ?

Nous réformerons les procédures qui doivent l'être pour que, je le dis clairement, les familles puissent avoir un foyer à l'issue de notre programme.

Pour relancer l'économie nous libérerons les initiatives des entreprises, tout en veillant au respect de la libre concurrence.

Cette orientation nous conduira à ouvrir plusieurs chantiers :

- diminuer la fiscalité sur les entreprises par un allègement de l'impôt sur les sociétés ;
- remplacer l'impôt sur les transactions par un impôt plus équitable sur les bénéfices ;

- libérer au plus vite les acteurs économiques des pesanteurs administratives les plus pénalisantes et réduire fortement l'interventionnisme économique de la puissance publique ; ici, le but est double : alléger les contraintes, donc les coûts pesant sur les activités économiques et assurer la vérité des prix et des coûts dans une optique de rentabilité vraie. Beaucoup de travaux

d'équipement peuvent être effectués par des délégations de service public; d'autres pourront l'être par le dispositif de partenariat public privé que nous adopterons prochainement.

- favoriser une compétition économique saine et loyale, dans l'intérêt des acteurs économiques eux-mêmes et dans celui des consommateurs, notamment au regard de leur pouvoir d'achat. Des dispositions juridiques veillant au respect des principes de la liberté de concurrence seront élaborées à cet effet.

Une autorité administrative indépendante sera créée pour veiller à leur mise en œuvre.

Quant à l'emploi, préoccupation majeure des familles et priorité de notre majorité, seule la relance économique peut l'assurer durablement. En attendant, nous créerons le fonds d'accès à l'emploi grâce auquel nous verserons à nos jeunes de moins de 30 ans 80 000 francs par mois et au-delà de 30 ans, 100 000 francs par mois pendant deux années pour un travail en entreprise, ou dans les collectivités publiques, ou encore en formation.

Cependant, la destruction d'emplois a été telle et la croissance du chômage si élevée, que nous ne pouvons espérer résorber ce dernier sans recourir à des actions de grande envergure. La reconstitution de notre capacité d'autofinancement des investissements publics, la création du Fond de garantie de la dette, le redémarrage conjoncturel, la restauration de notre crédit auprès des organismes prêteurs, l'appel à l'épargne locale, le partenariat avec le secteur privé offriront les voies et les moyens de la politique d'investissements structurants dont nous prévoyons le lancement à partir de 2015.

Pour certains, comme la reconstruction de la plateforme aéroportuaire de Tahiti-Faa'a, le dossier technique est prêt. Il en va de même pour le développement du port de Faratea et de la base de pêche, première pierre du second pôle résidentiel et économique de Tahiti dont la réalisation ne doit plus rester dans les cartons. De même avaient été conduites par des cabinets de classe internationale l'étude de la modernisation et de la restructuration de la ville de Papeete. Cela est resté en jachère et le projet mérite d'être repris avec détermination.

Bien entendu, la réalisation d'un aéroport international à Bora-Bora et la modernisation des aérodromes des archipels s'inscrivent dans la perspective de la redynamisation du tourisme, notre principale source de recettes extérieures et un employeur majeur.

Bien d'autres actions sectorielles figurent au programme Tahiti Nui 2025. Je ne les rappellerai pas toutes, mais je voudrais insister sur quelques-unes qui présentent soit un caractère d'urgence, soit un potentiel important pour l'avenir.

Parmi celles qui sont urgentes, la réforme du système de santé qui est en voie de perdition, me paraît essentielle. Il faudra que nous parvenions à définir clairement la politique que nous voulons, en fonction des moyens dont nous disposons. Aujourd'hui, félicitons-nous que notre espérance de vie n'ait cessé d'augmenter et que la mortalité infantile ait rejoint celle des pays les plus développés. Mais gardons nous de croire que cela est un acquis définitif. Il ne faudrait que quelques années pour que tout cela soit détruit et que nous nous retrouvions sans soins et sans retraites.

Nous devons rendre nos dépenses et notre organisation plus efficaces. Nous aurons aussi à reprendre la politique de prévention abandonnée. L'objectif est d'éviter les comportements générant des maladies si pénalisantes pour les individus et si coûteuses pour la collectivité, comme le diabète et les maladies cardio-vasculaires.

Parmi les actions qui représentent un potentiel important pour l'avenir, il y a bien sûr le redéveloppement de notre tourisme sous le signe de notre authenticité culturelle, la revalorisation de notre industrie de la perle et de nos produits à haute valeur ajoutée et le renforcement de notre potentiel agro-alimentaire.

Nous avons aussi devant nous deux enjeux considérables, dont nous n'avons qu'entreouvert les possibilités de développement. Le premier est l'ambition que nous pouvons avoir de devenir un hub numérique du Pacifique entre l'Asie et l'Amérique latine. C'est la condition qui nous permettrait de compter dans le monde numérique, non pas comme un simple petit marché, mais comme véritable partenaire dans cette industrie en croissance.

Le second est l'exploitation des ressources de la mer immense qui nous entoure. Elle recèle des richesses vivantes, et pas seulement du poisson mais aussi des ressources, chimiques, énergétiques et minières, notamment des terres rares. Nous aurons une action déterminée dans ce domaine, et nous préparons déjà les textes nécessaires. L'article 47 de notre statut nous donne pleine compétence pour l'exploration et l'exploitation des ressources minières et sous-marines.

Notre action, c'est à nous de la définir.

Mais nous ne réussirons pas seuls et il est temps de rétablir de vraies relations de partenariat avec l'Etat.

Cela ne veut pas dire que nous n'aurons pas des divergences, de discussions animées, voire franches, comme on dit en langage diplomatique.

Mais c'est cela qui fait la vraie valeur de nos relations avec l'Etat. Construire ensemble, ce n'est pas acquiescer à toute décision de l'un ou de l'autre, c'est décider d'un projet commun. Nous l'avons fait en 1994 dans le cadre de la loi d'orientation. L'Etat reconnaissait nos objectifs et mettait en place les moyens nécessaires. Nous demanderons à nouveau à l'Etat de contribuer au sauvetage et au redémarrage de la Polynésie.

Nous irons à Paris lorsque nous aurons pris les mesures les plus urgentes et les plus significatives de notre volonté de réformes. Nous partirons avec des dossiers élaborés et crédibles aux yeux de nos partenaires.

La priorité, le Gouvernement de la République le comprendra, sera de retrouver les mécanismes de solidarité qui figuraient dans la loi d'orientation et qui portait sur : le R.S.T, la santé, la solidarité, l'éducation...

Les plus gros dossiers techniques viendront rapidement ensuite.

La France, je le rappelle, nous a accompagnés sans faillir, depuis le statut d'autonomie obtenu sous le Président MITTERRAND, avec son ministre de l'outre-mer, Georges LEMOINE, à qui je tiens à rendre hommage.

Ce furent ensuite les discussions sur le Pacte de progrès, commencées avec le Ministre Louis LE PENSEC, et achevées avec Dominique PERBEN pendant la cohabitation entre François MITTERRAND et Jacques CHIRAC. Et puis, avec l'appui déterminé de Jacques CHIRAC, devenu Président, nous avons négocié la dotation globale de développement économique, nous avons obtenu également la modification de la Constitution pour y incorporer notre autonomie et le statut qui en a découlé.

Je sais Monsieur le Haut Commissaire que ce partenariat continuera, ou plutôt reprendra, dans la sincérité et la responsabilité de chacun.

Voici, Mesdames et Messieurs les Représentants, le programme de gouvernement que j'ai l'honneur de vous présenter. Les prochaines discussions budgétaires seront pour moi l'occasion d'y revenir de manière plus précise et en tenant compte des éléments d'information que nous aurons pu recueillir d'ici là ou que l'audit nous aura fournis. Cependant, je souhaitais fixer nettement les lignes de force et les contours de la politique de reconstruction du Pays que je propose de conduire devant vous.

Nous tracerons ensemble la route longue et caillouteuse qui nous mènera à notre renaissance.

Je souhaite que les querelles idéologiques ou politiciennes cèdent le pas devant les nécessités de l'heure, celles du retour à l'emploi, celle du partage, de la lutte contre la misère et contre la dislocation du lien social, celles de la sauvegarde de la famille, de notre identité culturelle et de notre environnement naturel, celles de la préservation du capital-santé de la population, celle du développement éducatif, celle de la modernisation du Pays dans tous les domaines, dans la perspective de donner à la Polynésie française les bases d'un développement autonome et durable.

Tout cela exigera du travail, de la constance, du courage et l'acceptation des responsabilités dans les décisions que nous prendrons.

Les Polynésiens fondent de grands espoirs sur nous. Ne les décevons pas et veillons à établir entre nous tous des rapports constructifs, fussent-ils être d'opposition.

Quant à moi, je ne tournerai le dos à personne et ma porte sera ouverte à tous.

Partageons la foi de reconstruire ensemble notre Pays.

C'est dans cet état d'esprit que je me présente à vos suffrages pour la fonction de Président de la Polynésie française.

Je n'aspire qu'à une chose, c'est de pouvoir consacrer les dernières années de ma vie à la terre que j'aime.

Vive la Polynésie française !

Vive la République !